



FICHE D'INSCRIPTION VBP NIORT 2023-2024

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Téléphone :

Noms et prénoms des parents (pour mineurs) :

Adresse mail :

Attestation de paiement : OUI / NON

Modalité d'inscription du licencié :

- Remplir et donner cette fiche de renseignement.
- Remplir complètement la demande de licence : textes à compléter + cocher toutes les cases nécessaires (sur toute la page !), dater et signer avant de rendre le document.

Concernant la partie médicale de la demande de licence :

Si vous êtes un nouveau licencié au VBPNiort (ou ancien licencié de plus d'1 ans), faire remplir la partie médicale par votre médecin.

Si vous étiez licenciés l'an dernier au VBPNiort, cliquez sur le lien bleu qui est sur votre demande de licence (vers la partie médicale du document), reçue par mail, répondez aux questions. Si vous répondez "non" à toutes les questions, cochez la case prévue à cet effet dans la demande de licence, sinon prenez rendez-vous au plus vite chez votre médecin pour faire remplir la partie médicale de la demande de licence.

Dans tous les cas, si vous pensez que votre enfant sera surclassé, faites remplir les 2 parties médicales par votre médecin. **Les sur-classements sont obligatoires chaque année. Penser à le demander auprès de votre médecin.**

Donner le paiement correspondant à la catégorie du licencié : chèque(s) ou espèces. Possibilité de faire 3 chèques à remettre remplis à l'inscription à l'ordre du "VBP Niort", datés du jour de l'inscription en précisant les dates de remise en banque au dos (dans les 3 mois suivant l'inscription au plus tard).

Choix de l'option gold (voir au verso) : Ajouter le paiement correspondant à l'option avec un paiement séparé (chèque de 100€ ou espèces).

Copie de la pièce d'identité recto/verso du licencié : pour les nouveaux licenciés seulement ou anciens licenciés de plus d'un an.

Photo d'identité du licencié : pour les nouveaux licenciés seulement ou anciens licenciés de plus d'un an.

Autorisation médicale d'utiliser des produits inscrits sur la liste des produits dopants : Tout licencié FFVB peut subir un contrôle anti-dopage. Il doit donc faire une demande d'autorisation à usage thérapeutique (AUT) en cas de traitement médical utilisant des médicaments inscrits sur la liste des produits interdits.

Pour les encadrants et dirigeants attestation d'honorabilité.

Autorisation parentale obligatoire pour tout licencié mineur :

Je soussigné(e) (Prénom+Nom).....représentant légal de l'enfant (Prénom+Nom).....autorise celui-ci à pratiquer le volley-ball au VBPNiort dans sa catégorie et éventuellement dans celle immédiatement supérieure à la sienne.

J'autorise les responsables du club à prendre les mesures utiles au cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents.

J'autorise le VBP Niort à prendre mon enfant en photo et la diffuser sur les supports d'information ou de promotion papier du club ainsi que sur les réseaux internet qu'il utilise pour la seule promotion du club (Site internet et réseaux sociaux du club).

Je m'engage en outre à m'assurer de la présence d'un cadre responsable du VBP Niort sur le lieu d'entraînement ou de compétition et de l'informer de la présence de mon enfant avant de l'y laisser.

Je m'engage à récupérer mon enfant dans les horaires indiqués et à avertir le responsable du départ de mon enfant.

Date et Signature du représentant légal :

* TARIFS LICENCES 2023-2024 du VBP Niort

BABY 4/6 Ans né-e-s en 2017 - 2018 - 2019 - 2020	60€
M7 - M11 : né-e-s en 2013 - 2014 - 2015 - 2016	120 €
M13 -Né-e-s en 2011 et 2012	140 €
M15 - Né-e-s en 2009 et 2010	140 €
M18 - Né-e-s en 2006 - 2007 - 2008	205 €
M21 - Né-e-s en 2003- 2004-2005	205 €
Séniors compétition	205 €
Loisirs / Corpo / Soft santé	115 €
Licence Beach	55 €
Dirigeant	120 €
Encadrant (arbitrage, coaching)	120 €

* validation à l'AG du 2/09/2023

Aidez votre club avec l'option GOLD ! Tout le monde y gagne !

Votre licence comprend les paiements des parts payantes de la FFVB, de la ligue régionale de volley ball de Nouvelle Aquitaine et la part du comité départemental. Cependant pour aider votre club à se développer, vous pouvez opter pour l'option GOLD : Cette option comprend le versement de la somme de 100€ en plus de la licence. Vous pouvez récupérer 66% de cette somme (66€) en déclarant votre don aux impôts lors de votre déclaration annuelle. Cette part sera alors déduite de vos impôts. De plus, nous vous offrons un cadeau d'une valeur de 25€ à choisir dans notre boutique VBPNiort (T-shirt, sac à dos, genouillères...). Consultez-nous pour choisir ce cadeau à partenariat@vbpniort.fr

Avec l'option GOLD, vous aidez les licenciés à accéder à plus de matériel (ballons, matériel d'entraînement), à faciliter le paiement des dépenses liées aux compétitions, à acheter des tenues à nos licenciés pour leurs matches, à former et à payer nos entraîneurs. Vous contribuez à faire grandir votre club en participant à son développement, **vous devenez licenciés privilégiés et actifs !**

Votre boutique VBPNiort : Pour vos genouillères, survêtement, T-shirt, chaussettes, sac de sport...consultez la boutique VBPNiort et choisissez une tenue aux couleurs du club ! <http://www.vbpniort.fr/boutique/>

Informations sur le formulaire de collecte de données (RGPD)

Lorsque la collecte d'informations se fait par voie de questionnaire, la loi prévoit l'obligation de mentionner sur celui-ci certaines des prescriptions ci-dessous énoncées.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la saisie des licences et à l'envoi des actualités sportives et générales relatives à la vie associative du club. Les destinataires des données sont donc la Fédération Française de Volley Ball et les licenciés adhérents à l'association du VBPN.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat du VBPN.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le VBPN s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

L'adhérent déclare avoir pris connaissance de ces éléments.

Signature du licencié ou représentant légal pour le mineur